

# Plan Vélo



Dossier de presse



sarreguemines

Contact presse

Anne BUDA • 03 87 98 93 09 • [presse@mairie-sarreguemines.fr](mailto:presse@mairie-sarreguemines.fr)



# Pédalons ensemble vers l'avenir

**La Ville de Sarreguemines aux côtés de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et l'association Sarreguemines à vélo, souhaite embrasser l'avenir avec le projet Plan Vélo 2024-2034.**

Ce plan ambitieux, fruit d'une réflexion profonde et d'une vision tournée vers l'avenir, vise à tracer les contours d'un réseau cyclable étendu à travers toute la ville. Plus qu'une simple initiative urbanistique, le Plan Vélo incarne une véritable philosophie : celle d'une Sarreguemines plus verte, plus saine et plus conviviale.

Au cœur de cette démarche, l'accessibilité à la pratique cyclable se dresse en priorité. En effet, rendre la ville aisément cyclable est bien plus qu'une question de déplacement ; c'est une invitation à redécouvrir Sarreguemines sous un jour nouveau, à apprécier ses rues, ses quartiers animés et ses espaces verts verdoyants.

Penser la ville autrement, c'est aussi sécuriser les déplacements à vélo. Car si le vélo incarne la liberté et la simplicité, il ne saurait être pleinement apprécié sans garantie de sécurité. En investissant

dans des infrastructures adaptées, en repensant l'aménagement urbain et en sensibilisant les usagers, Sarreguemines se dote des outils nécessaires pour faire de la bicyclette un mode de déplacement sûr et agréable pour tous.

Le Plan Vélo, c'est également une réponse aux enjeux majeurs de notre époque.

Face aux défis environnementaux et aux impératifs de transition écologique, il incarne une solution concrète et pragmatique. En favorisant les déplacements doux et silencieux, Sarreguemines s'engage résolument dans la voie d'une mobilité durable, réduisant ainsi son empreinte carbone et préservant la qualité de vie de ses habitants.

Enfin, le Plan Vélo symbolise l'engagement de la municipalité et de ses parentaires en faveur du bien-être de ses citoyens.

En offrant des alternatives de déplacement respectueuses de l'environnement, il contribue à une ville plus apaisée, où la convivialité et le partage de l'espace public reprennent tout leur sens.

Avec cette étude, la Ville de Sarreguemines souhaite témoigner de sa volonté de placer le citoyen et l'environnement au cœur de son action. Dessinons aujourd'hui les contours d'une ville plus verte, plus solidaire et plus rayonnante que jamais.

---

**Marc Zingraff**  
Maire de Sarreguemines

1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences  
Conseiller Régional Délégué à la Grande Région

# DOSSIER DE PRESSE

## LE PLAN VÉLO



P.5

Les avantages et freins à l'usage du vélo



P.4

Le vélo, un mode de déplacement vertueux



P.7

Le Plan Vélo à Sarreguemines



P.8

Les 4 axes de développement

### Sommaire

Édito .....	2
Le vélo mode de déplacement vertueux .....	4
Les avantages du vélo .....	5
Les freins à l'usage du vélo .....	6
Le Plan Vélo à Sarreguemines .....	7
Les 4 axes de développement .....	8
Photo .....	10
Contact .....	12

# Le vélo un mode de déplacement vertueux

Non polluant, non coûteux, accessible à tous et bon pour la santé, le vélo a de nombreux avantages pour les utilisateurs et la collectivité.

D'après les données du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires en 2024 :



**3%**  
de déplacements  
exclusifs à vélo



**+48%**  
de trajets à vélo  
en 2023



**5%**  
des trajets de  
moins de 5km  
domiciles-travail



**+29%**  
de ventes de vélo  
électrique



**16 millions**  
de vélos achetés  
depuis 2017



**+1,1 millions**  
de vélos neufs  
achetés depuis  
2021

## Bon à savoir

Non polluant, non coûteux, accessible à tous et bon pour la santé, le vélo a de nombreux avantages pour les utilisateurs et la collectivité.

> **24% des déplacements** se font exclusivement à pied en France, 3% à vélo (CGDD, 2019)

> **L'usage du vélo progresse** : +48% de trajets vélos en 2023 par rapport à 2019 (Vélo & territoires)

> **Le potentiel de développement du vélo est considérable** : 60 % des trajets domicile-travail de moins de 5 km sont effectués en voiture et 5% à vélo (INSEE, 2021)

> **Le vélo à assistance électrique** rend accessible le vélo à de nouvelles personnes et accroît la portée du vélo au-delà de 5km. Ses ventes ont augmenté de 29% entre 2020 et 2019 (USC, 2021)

> **16 millions de vélos** ont été achetés depuis 2017. Il se vend plus de vélos neufs que de voitures neuves (2,7 millions contre 1,6 en 2021)

# Les avantages du vélo

Extraits du Plan Vélo et mobilités actives du 14 septembre 2018 du Gouvernement

## La santé

La pratique permet de prévenir les pathologies comme l'obésité, le diabète ou les maladies coronariennes. Certaines études ont montré que le vélo pour les trajets domicile-travail permet une diminution sensible des arrêts maladie, et que pour les élèves, les trajets domicile-école augmente la capacité de concentration en classe.

## La transition écologique et énergétique

Le vélo offre une alternative à la voiture en apportant une contribution significative à la réduction des émissions de CO<sup>2</sup> et de polluants atmosphériques. Il permet dans les zones denses d'alléger la charge sur les transports en commun.

## L'attractivité des villes

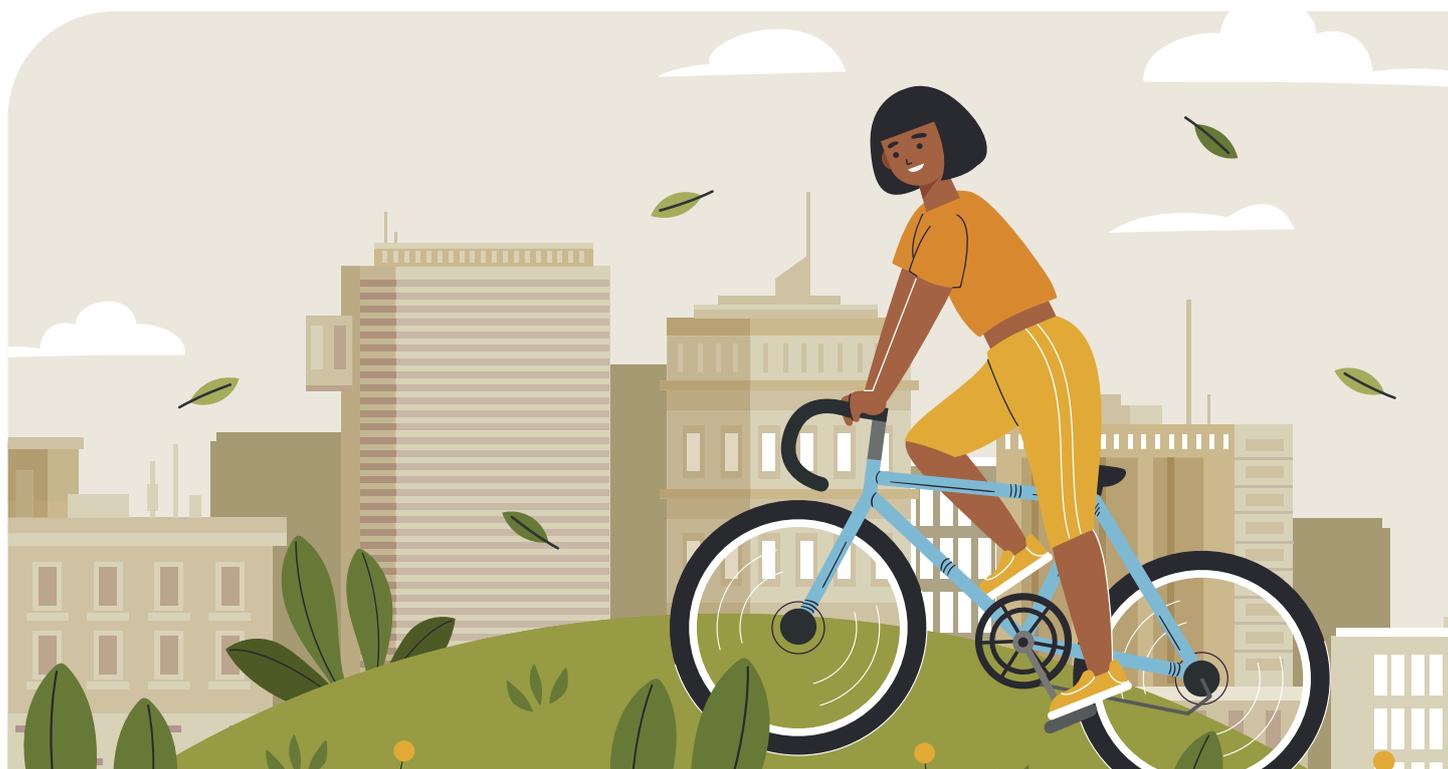
L'usage du vélo permet de libérer des espaces publics précieux au coeur des villes et améliore la qualité de vie en diminuant la congestion et en dynamisant le commerce de proximité.

## L'accès à la mobilité pour tous au moindre coût

Le vélo est le moyen de transport mécanisé le plus économique et représente un coût très inférieur aux autres modes de déplacement avec des infrastructures plus légères. Ajoutons à cela les innovations multiples tels que vélo à assistance électrique, vélos-cargos, vélos adaptés aux personnes en situation de handicap... Enfin, les locations de vélos de courte, moyenne et longue durée, vélos en libre service et modèle d'entrée de gamme contribuent à baisser le coût de pratique.

## La création d'emploi

Un tiers des vélos vendus sont assemblés en France. Le cyclotourisme et les entreprises innovantes proposant des services en lien avec le vélo comme la logistiqe urbaine, les activités touristiques, les vélos en libre service, l'entretien...constituent des viviers d'emplois.



# Les freins à l'usage du vélo

Extraits du Plan Vélo et mobilités actives du 14 septembre 2018 du Gouvernement

## L'insuffisance et les discontinuités des aménagements cyclables sécurisés

De nombreux territoires ne bénéficient pas encore d'un réseau structurant de pistes cyclables permettant un déplacement fluide et sûr. Il existe de nombreuses ruptures de pistes, engendrant un sentiment d'insécurité et entravent les déplacements. Ces dernières peuvent également être dangereuses : ponts, tunnels, voies étroites, fort trafic...

## Les vols de vélos

Plus de 300 000 ménages disent avoir été victimes de vols en 2016. Ce phénomène entraîne d'une part des dépenses chez les particuliers, qui de plus après un vol ont tendance à ne pas racheter de vélo ou à descendre de gamme sur un matériel moins sûr. Les vols sont souvent dûs à un nombre de

places de stationnement sécurisées suffisant.

## Un cadre législatif et réglementaire n'incitant pas à l'usage du vélo

À titre d'exemple, le barème fiscal sur lequel s'appuient les entreprises pour rembourser les frais engagés par les salariés pour leurs déplacements professionnels inclut les différents modes mécaniques mais pas le vélo.

## Les obstacles d'ordre culturel et le déficit d'image

Très peu de personnes osent déclarer ne pas savoir faire du vélo et on estime que 2 à 10% de la population n'aurait jamais appris à le pratiquer, notamment dans les milieux précarisés. Contrairement à d'autres pays européens, la France n'est pas encore un lieu d'apprentissage du vélo pour tous les enfants. Certaines personnes qui utilisent le vélo dans le cadre de loisirs n'envisagent pas de se déplacer avec en dehors. Le vélo n'est pas encore considéré comme un mode de transport à part entière.





L'étude

# Plan Vélo

L'étude du Plan vélo 2024-2034 a été lancée avec l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle) afin d'identifier les pistes de développement d'un réseau cyclable sur l'ensemble de la ville.

# Plan Vélo

## Les 4 axes de développement

### 1. Infrastructures

- **Repenser** la mobilité et l'accès tous modes en déviant le trafic de transit de l'hypercentre,
- **Sécuriser** les principales discontinuités, notamment de franchissements de la Sarre, pour les cyclistes,
- **Développer** des itinéraires cyclables empruntant des voies apaisées, alternatives aux grands axes, reliant les principaux pôles scolaires, sportifs et d'activités,
- **Créer** un réseau d'aménagements cyclables sur les principaux axes de circulation et dans les zones urbanisées,
- **Poursuivre** le développement et l'amélioration du maillage des itinéraires de loisirs et touristiques.

### 2. Stationnements

- **Densifier** l'offre de stationnement sur l'espace public (centre-ville, commerces,quartiers),
- **Encourager** le développement d'une offre de stationnement de qualité au sein des pôles multimodaux, scolaires, culturels et sportifs,
- **Inciter et promouvoir** le stationnement privé.



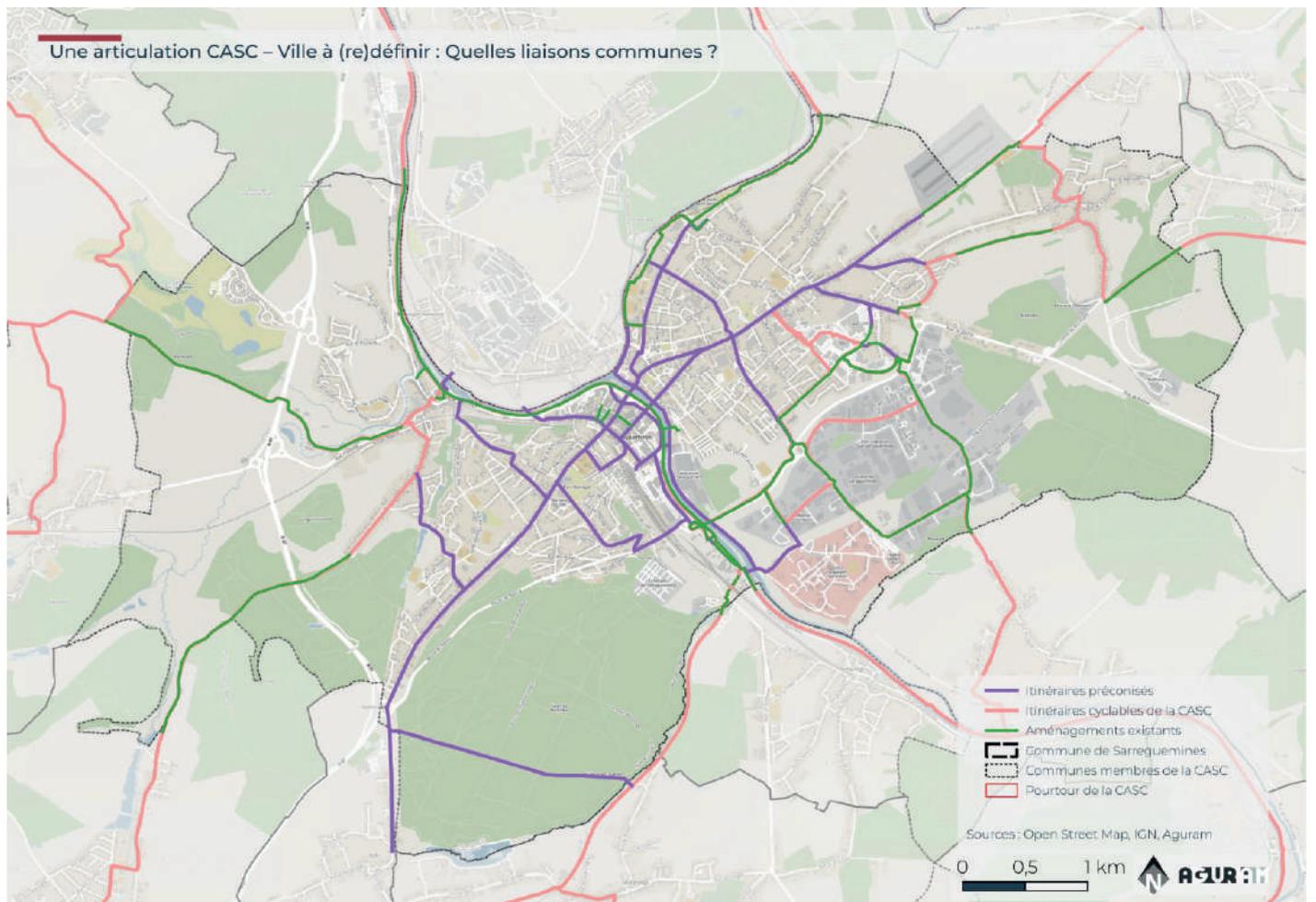
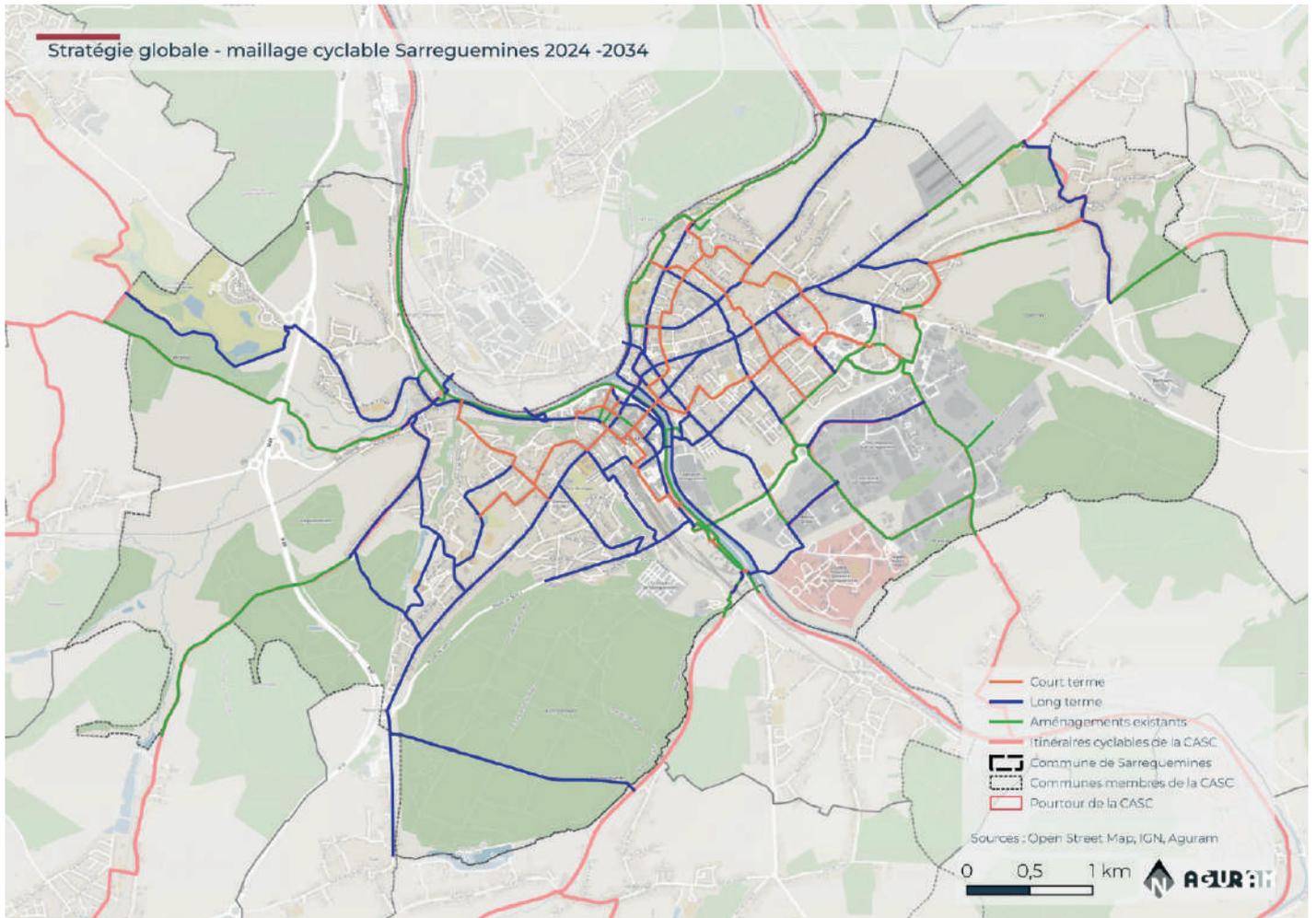
### 3. Équipements et services

- **Développer** un réseau de points-relais pro-vélos sur les principaux itinéraires touristiques et sites du quotidien,
- **Améliorer** la signalétique et l'information vers les itinéraires sécurisés,
- **Installer** des écompteurs pour mesurer la fréquentation des cyclistes et piétons,
- **Proposer** une offre de consignes sécurisées dans les principaux lieux touristiques.

### 4. Culture vélo

- **Sensibiliser** et former les élus et services techniques à l'écosystème vélo,
- **Créer** une dynamique vélo participative, en concertation avec les partenaires et citoyens,
- **Réaliser** des campagnes de sensibilisation et de communication à destination de l'ensemble des acteurs locaux (publics et privés, scolaires, associations, ...),
- **Organiser** des évènements incitant à la pratique de la bicyclette,
- **Poursuivre** le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) dans les écoles et développer la formation de remise en selle des adultes.

**La Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences envisage la mise en place d'un service régional de vélos en libre-service en gare de Sarreguemines.**





L'image

# Sarrequemines

LE VÉLO EN BORD DE SARRE

Développons ensemble les mobilités douces !





## Dossier de presse publié par la Ville de Sarreguemines

Service communication

[www.sarreguemines.fr/contact](http://www.sarreguemines.fr/contact)  
[www.sarreguemines.fr/page/64-espace-presse](http://www.sarreguemines.fr/page/64-espace-presse)

Contact presse :  
Anne Buda  
[presse@mairie-sarreguemines.fr](mailto:presse@mairie-sarreguemines.fr)  
03 87 98 93 09

Mise en page :  
Ville de Sarreguemines  
Service communication

Ce document est imprimé  
par nos soins.

